

SOMMAIRE INTERACTIF

Une nouvelle ligne fixe pour l'Uriopss

Vous pouvez désormais contacter l'équipe de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine au numéro suivant : 05 64 31 17 70

L'OFFRE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES MARS 2022

- L'autorisation des ESMS (plus que 6 places)
- S'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations (SERAFIN – PH) (plus que 6 places)
- Animer un temps de bilan collectif (plus que 6 places)
- Co-construire un plan d'actions (plus que 6 places)
- Formations obligatoires des membres du CSE (association de moins de 300 salariés)
- Le cadre légal des SAAD

LES PROCHAINES FORMATIONS

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Formez vos professionnels aux thématiques suivantes (en inter ou intra établissement) :

LES PROCHAINES EVENEMENTS

- Club du prendre soin – Atelier #5 « A-t-on le choix dans un environnement de travail collectif ? »
- Osez prendre le temps de partager avec nous vos ressentis
- Webinaire « Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ? »
- Webinaire interactif : Revalorisations salariales issues du Ségur : point d'étape à la suite de la conférence des métiers
- Rencontres régionales du réseau 2022

➔ Adhérez à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine et bénéficiez du tarif préférentiel

L'OFFRE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES MARS 2022

L'autorisation des ESMS (plus que 6 places)

24 et 25 Mars 2022, de 9 h à 12 h, à distance

Objectifs :

- Saisir les éléments du cadre juridique de l'autorisation (obtention, effets, évolutions)
- Identifier les enjeux et les problématiques liés à sa mise en œuvre

Je m'inscris avant le 16/03/22

➤ Cliquez sur « je m'inscris... », consultez les programmes et inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui ou retrouvez toutes les formations inter-établissements sur

<https://services.uriopss-nouvelle-aquitaine.fr/type/formations/>



Actions de formation

S'appropriier les nomenclatures des besoins et des prestations (SERAFIN – PH) (plus que 6 places)

28 Mars 2022, de 9 h à 17 h, à Bordeaux

Objectifs :

- Comprendre les sources, les enjeux et les perspectives de la réforme Serafin-ph
- S'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations
- Connaître le kit pédagogique élaboré par la CNSA & le réseau UNIOPSS-URIOPSS
- Repenser son offre de prestations au regard de cette nomenclature

Je m'inscris avant le 18/03/22

Animer un temps de bilan collectif (plus que 6 places)

29 Mars 2022, de 9 h à 17 h, à Bordeaux

Objectifs :

- Favoriser la cohésion d'équipe
- Réaliser un diagnostic partagé d'une situation, d'un projet, ...
- Révéler les apprentissages d'un groupe

Je m'inscris avant le 21/03/22

Co-construire un plan d'actions (plus que 6 places)

30 Mars 2022, de 9 h à 17 h, à Bordeaux

Objectifs :

- Favoriser la cohésion d'équipe
- Fixer des objectifs communs, réalisables et proportionnés
- Réaliser un plan d'actions co-construit

Je m'inscris avant le 22/03/22

Formations obligatoires des membres du CSE (association de moins de 300 salariés)

4, 5, 6, 7 et 8 Avril 2022, de 9 h à 17 h, à Mérignac

Objectifs :


[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

- Maîtriser les règles de fonctionnement du comité social et économique
- Comprendre les différentes missions de cette nouvelle instance et les conditions de leur réalisation
- Assurer correctement son mandat au sein du comité

Je m'inscris avant le 28/03/22

Le cadre légal des SAAD

15 Avril 2022, de 9 h à 12 h, à distance

Objectifs :

- Comprendre les apports de la loi ASV
- Obtenir des clés pour dialoguer avec les pouvoirs publics
- S'approprier les outils du cahier des charges
- Améliorer en continu l'accompagnement et le respect des droits des personnes accompagnées

Je m'inscris avant le 07/04/22

➔ Adhérez à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine et bénéficiez du tarif préférentiel



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

LES PROCHAINES FORMATIONS

| Formation | Du | Au | Lieu |
|--|------------|------------|-----------------------|
| Les congés payés et les jours fériés | 02/05/2022 | 03/05/2022 | A DISTANCE |
| Les fondamentaux de la collecte de fonds privés et du mécénat | 03/05/2022 | 24/05/2022 | A DISTANCE |
| Favoriser la cohésion de mon équipe | 10/05/2022 | 10/05/2022 | URIOPSS |
| La fiscalité des associations | 18/05/2022 | 19/05/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| Réussir son recrutement via les réseaux sociaux | 23/05/2022 | 23/05/2022 | A DISTANCE |
| Le projet associatif, construction commune | 24/05/2022 | 07/06/2022 | URIOPSS |
| Accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes | 30/05/2022 | 31/05/2022 | URIOPSS |
| L'annualisation du temps de travail | 30/05/2022 | 31/05/2022 | A DISTANCE |
| Membres du CSES : formation du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes | 07/06/2022 | 07/06/2022 | MERIGNAC |
| Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes âgées | 15/06/2022 | 15/06/2022 | A DISTANCE |
| Spécificités comptables des ESMS | 14/06/2022 | 15/06/2022 | URIOPSS |
| Le plan pluriannuel d'investissement | 16/06/2022 | 16/06/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| Zoom sur la TVA en ESMS | 17/06/2022 | 17/06/2022 | A DISTANCE |


[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

| | | | |
|--|------------|------------|-----------------------|
| Répondre aux appels à projet : enjeux et méthodologie | 28/06/2022 | 29/06/2022 | URIOPSS |
| CPOM/EPRD | 06/07/2022 | 07/07/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| Nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06 et 2019-04 | 28/07/2022 | 28/07/2022 | A DISTANCE |
| Techniques et pratiques de la paie | 05/09/2022 | 07/09/2022 | URIOPSS |
| Le rescrit fiscal | 09/09/2022 | 09/09/2022 | A DISTANCE |
| La bientraitance en établissement : approche théorique et applications pratiques | 13/09/2022 | 14/09/2022 | URIOPSS |
| L'analyse financière | 21/09/2022 | 22/09/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| Une gouvernance qui nous ressemble | 27/09/2022 | 25/10/2022 | URIOPSS et A DISTANCE |
| Le plan pluriannuel d'investissement | 16/11/2022 | 16/11/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| La fiscalité des associations | 07/12/2022 | 08/12/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |

Pour cette année 2022, de **nouveaux thèmes** sont proposés et **la mutualisation entre Uriopss** continue. Aussi, certaines formations seront organisées sur **la plateforme de formations à distance du réseau Uniopss/Uriopss : Campus**. Vous souhaitez que l'Uriopss organise une formation INTER sur un thème spécifique ? Dites-le-nous : d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

[Cliquez ici](#) pour consulter l'offre de formations INTER

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Formez vos professionnels aux thématiques suivantes (en inter ou intra établissement) :

- Prévention des troubles musculo-squelettiques
- Hygiène alimentaire (HACCP)
- Habilitation électrique
- Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE
- Sauveteur secouriste du travail
- Initiation au secourisme
- Manipulation des extincteurs, gestion de l'évacuation et du SSI

Demandez un devis : d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

LES PROCHAINS EVENEMENTS

Club du prendre soin – Atelier #5 « A-t-on le choix dans un environnement de travail collectif ? »

A distance, le 22 Mars 2022, de 10 h à 12 h

A travers cet atelier, vous allez porter un regard nouveau sur votre place dans le groupe et les fonctionnements hiérarchiques. Nous allons échanger sur la notion de choix et voir quelles sont les possibilités d'action dans nos relations, dans nos habitudes et nos comportements en collectivité. »

10 h 00 à 10 h 30 : Accueil des participants, présentation du Club du prendre soin, présentation des participants, présentation de Julien Lefeuvre

10 h 30 à 11h 45 : Atelier « A-t-on le choix dans un environnement de travail collectif ? »

11 h 45 à 12 h 00 : Réponse aux questions et clôture

Focus sur Feel Sud-Ouest : Julien Lefeuvre, préparateur mental et hypnothérapeute, a créé Feel avec pour objectif de rendre accessible à tous l'instrument mental. Feel se concentre sur l'essentiel du fonctionnement humain pour vous permettre de mieux vous comprendre, d'acquérir des outils simples et efficaces, avec pour motivation de faire ressortir le meilleur de vous-même, en toute autonomie et durablement.

Informations pratiques : en visioconférence sur ZOOM par Julien Lefeuvre (les liens de connexion seront transmis quelques jours avant l'évènement).

La participation aux ateliers du Club du prendre soin nécessite d'avoir un ordinateur avec une bonne connexion internet, une webcam et un micro.

Sur inscription obligatoire avant le 15 mars 2022

Le Club du prendre soin est gratuit et exclusivement réservé aux adhérents de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine, à jour de [leur cotisation 2022](#).

20 personnes maximum.


[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

Je m'inscris avant 15/03/22

Osez prendre le temps de partager avec nous vos ressentis

A distance, le 25 Mars 2022, de 11 h à 12 h



DIRECTRICES, DIRECTEURS ET CADRES

Osez prendre le temps de partager avec nous vos ressentis et les perspectives qui se dessinent !

C'est déjà le 5^{ème} Webinaire !!

Rendez-vous le Vendredi 25 Mars 2022
de 11 heures à 12 heures

Ce sera aussi l'occasion de partager
les points d'actualité qui vous préoccupent.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

[Le Webinaire aura lieu sous Zoom](#)

Renseignements : contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Je m'inscris avant 21/03/22

Webinaire « Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ? »

A distance, 1^{er} Avril 2022, de 10 h à 12 h

Contexte :

Le contrat d'engagement républicain est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2022. La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 oblige ainsi les associations et les fondations à souscrire à ce contrat dès lors qu'elles souhaitent demander un agrément (accueil d'un service civique, agrément JEP...), obtenir une subvention publique (budget, locaux, matériel...) ou la reconnaissance d'utilité publique.

Ce webinaire vise à répondre à la question suivante : Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ?

Programme : Contrat d'engagement républicain :

- Quels engagements ?
- Quelles obligations alors de faire ou ne pas faire ?
- Quelles personnes sont impliquées ?
- Quels risques pour quelles sanctions ?
- Quelles procédures ?
- Quels recours ?

Des temps de questions/réponses seront prévues tout au long du webinaire.

Webinaire animé par René Rampnoux, agrégé économie et gestion / membre de la réserve citoyenne / consultant

Sur ZOOM (le lien vous sera envoyé par mail)

Tarifs : Adhérent : 90 € – Non-adhérent : 120 €

Je m'inscris avant 25/03/22



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

Webinaire interactif : Revalorisations salariales issues du Ségur : point d'étape à la suite de la conférence des métiers

A distance, 12 Avril 2022, de 10 h à 12 h

Animé par Elodie RUE-RIOCHE, Conseillère Technique Droit Social et Ressources Humaines, Droit de l'Action Sociale, Responsable pédagogique de la Formation INTER, Coordination et veille du secteur « Handicap », pour l'Uriopss Bretagne

Programme

A noter : ce webinaire ne traitera pas des questions techniques de financement liées au Ségur (par exemple : intégration dans les documents budgétaires)

- 10h à 11h

Rappel de l'origine des mesures du Ségur de la Santé
Point d'étape : Où en sommes-nous ? Quel est le champ d'application ?
Focus sur les chantiers à venir et les enjeux pour le secteur

- 11h à 11h30 : Questions / Réponses

Tarifs/personne : Adhérent : 90 € – Non-adhérent : 120 €

[Je m'inscris avant 04/04/22](#)

Rencontres régionales du réseau 2022

21 Juin 2022

Vous étiez plus d'une centaine à participer à la première édition des Rencontres régionales du réseau en 2019. Cet événement, en principe annuel, n'a pu être proposé les années suivantes, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

2022 signe le retour des Rencontres régionales !

Rendez-vous le 21 juin 2022 pour se retrouver autour de la thématique :

**TRAVAIL SOCIAL :
EN AVONS-NOUS REELLEMENT PERDU LE SENS ?**

Plus d'informations à suivre...

Renseignements : 05 64 31 17 70

Votre contact « Formation » :
Déborah Beneult

Juriste droit social, Référente formation et qualité, référente handicap
d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

07 57 09 19 25

CONTACTS

URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

154 Boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

05 64 31 17 70

Eddie BALAGI
Président

e.balagi@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Rebecca BUNLET

Directrice Régionale
r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr
06 08 63 18 72

Déborah BENEULT

Juriste droit social,
Référente formation et qualité, Référente
handicap
d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr
07 57 09 19 25

Florence DAMBON

Secrétaire de direction, chargée de la ges-
tion administrative de la formation,
référente communication
comptable
f.dambon@uriopss-nouvelleaquitaine.fr
06 73 03 33 00

Mélanie NOUBOUSSI

Chargée de la communication
m.nouboussi@uriopss-nouvelleaquitaine.fr



➔ **Adhérez à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine et bénéficiez du tarif préférentiel**

CLUB DES PARTENAIRES



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

[SE DESABONNER](#)